

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE  
DE LA VILLE DE PONT DE CLAIX

SUR LE  
**PONT**

— AVRIL 2024 —

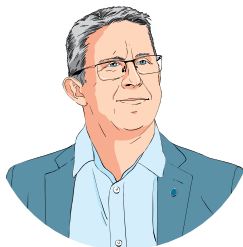
POINT ACCUEIL  
CITOYEN, VOUS ÊTES  
AU BON ENDROIT !

SÉCURITÉ : UN  
TRAVAIL COLLECTIF

AU BON MARCHÉ :  
LES SAVEURS DE LA  
PLACE DES ALPES

102





## ÉDITO

### LA SÉCURITÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

*Depuis un an désormais, la vidéoprotection est en place dans l'espace public à Pont de Claix. Engagement de notre mandat, ce dispositif porte ses fruits au-delà même de nos espérances et a permis l'élucidation de nombreuses affaires depuis son installation.*

*Il est surtout complémentaire de l'action quotidienne de tous les services qui agissent au quotidien pour notre sécurité. De la prévention à la répression de la délinquance, Pont de Claix agit à tous les niveaux et auprès de tous les publics pour une ville plus sûre et plus agréable à vivre.*

*De l'aménagement urbain à la protection des mineurs, du travail des équipes éducatives à celui des forces de l'ordre, police municipale et gendarmerie nationale, chacun contribue à la pacification de nos espaces.*

*Les résultats sont là et nous en sommes fiers. Jamais les chiffres n'ont été aussi bons en matière de délinquance à Pont de Claix. Conscients que rien n'est jamais gagné et que notre vigilance ne doit jamais faiblir, nous continuerons d'agir avec détermination !*

**Christophe Ferrari**  
Maire de Pont de Claix,  
Président de Grenoble-Alpes  
Métropole

## ... EN MARS

### 07/03 UNE INAUGURATION COSMOGRAPHIQUE

L'exposition *Les Cosmographies* de Yann Legendre, illustrateur de renom, artiste et designer réputé, a été inaugurée devant un public venu nombreux découvrir des couvertures de livres, des affiches de films, des planches de BD qui retracent une carrière internationale de plusieurs décennies.

L'exposition est à découvrir jusqu'au 20 avril aux Moulins de Villancourt, du mercredi au samedi de 14h à 18h !



### 13/03 UNE CANOPÉE URBAINE

Dans le cadre de son Plan Canopée, Grenoble-Alpes Métropole a planté cet hiver 60 arbres le long du cours Saint-André. Ils participeront à lutter contre la chaleur, offrir un havre aux insectes et prodiguer un environnement agréable aux humains. Devant des poiriers en fleurs, le maire Christophe Ferrari et Cyrille Plenet, vice-présidente de Grenoble Alpes Métropole de la filière bois et maire de Séchilienne, ont coupé symboliquement le ruban marquant la fin de cette séquence de plantation.



### 19/03 CENTRE SOCIAL : DÉBUT DES TRAVAUX

Mars a marqué le début des travaux de démolition-reconstruction du centre social Jean Moulin. Cet équipement public sera reconstruit au sein d'un Pôle de services publics, dans un bâtiment qui intégrera également des logements adaptés aux personnes âgées.

ÇA VA SE PASSER

## EN AVRIL ...

**JEU. 4 AVRIL  
CONSEIL MUNICIPAL  
À 18H30**

Séance à suivre en direct sur Facebook.

► *Mairie - salle du conseil municipal*

► Rens. : 04 76 29 80 80

**DU 5 AU 7 AVRIL  
JOURNÉES  
DE LA FLÛTE À BEC  
18H30**

Festival organisé par la compagnie L'Oiseau à plumes. Expos, conférences, ateliers et concerts sur le thème de l'Amérique latine du 15<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> siècle. Programme sur : <https://bit.ly/SIMFlute>

► *SIM Jean Wiener*

► Rens. : 04 76 99 25 25

**SAM. 6 AVRIL  
RENCONTRE  
AVEC RENÉ FRÉGNI  
À 11H**

Depuis les années 80, il marque de sa plume le polar français. Dans le cadre du Printemps du livre, l'écrivain donnera une conférence à Pont de Claix.

► *Bibliothèque Aragon*

► Rens. : 04 76 29 80 95

**MAR. 9 AVRIL  
VISITE DE LA  
CHAUFFERIE BOIS  
À 17H30**

Découvrez les coulisses du réseau de chaleur métropolitain de la commune ! Visite gratuite, inscription obligatoire sur [grenoblealpesmetropole.fr](http://grenoblealpesmetropole.fr) avant le 5 avril.

► *Angle de la rue des cités Mon Logis et de la rue Raffin-Caboisse*

► Rens. : 04 76 29 83 18

**MER. 10 AVRIL  
FORUM DES JOBS D'ÉTÉ  
ET DE L'ALTERNANCE  
À 14H**

Pour les 15 ans et plus. En partenariat avec la Mission locale Sud Isère.

► *Place Michel Couëtoux*

► Rens. : 04 76 29 86 90

**VEN. 12 AVRIL  
ATELIER NUMÉRIQUE  
DE 9H À 11H**

Découvrez toutes les techniques pour sécuriser son téléphone portable !

Atelier gratuit sur inscription.

► *Centre social Jean Moulin*

► Rens. : 04 76 29 86 60

**SAM. 13 AVRIL  
VOYAGE EN TERRE MAYA  
À 10H ET 15H**

Ateliers de pratiques théâtrales parents-enfants le matin (tarif Pontois 1€, extérieurs 2€) et spectacle pour les 3-6 ans l'après-midi avec la Compagnie Acour (gratuit).

► *Centre social Jean Moulin*

► Rens. : 04 76 29 86 60

**LES 27 ET 28 AVRIL  
SALON  
DES COLLECTIONS  
SAM. DE 14H À 18H  
DIM. DE 9H À 18H**

Organisé par l'association 1001 collections.

► *Boulodrome*

► Rens. : 06 89 86 22 78

**DIM. 28 AVRIL  
COMMÉMORATION  
DU SOUVENIR  
DE LA DÉPORTATION  
À 10H45**

Cérémonie du 79<sup>e</sup> anniversaire du Souvenir des Victimes et Héros de la Déportation.

► *Stèle des fusillés - Avenue des Résistants*

► Rens. : 04 76 29 86 86

**ÊTES VOUS  
INSCRIT  
SUR LES LISTES  
ÉLECTORALES ?**

Les élections européennes se tiendront le 9 juin prochain.

Si vous venez d'avoir 18 ans, et que vous n'avez pas effectué votre recensement, que vous avez récemment obtenu la nationalité française ou encore en cas de déménagement récent, il vous faut vous inscrire sur les listes électorales de la commune pour pouvoir voter. Vous avez jusqu'au 1<sup>er</sup> mai pour vous inscrire en ligne et jusqu'au 3 mai pour vous inscrire en mairie.

► Rens. : 04 76 29 80 02



DE PONT DE CLAIX

Place Michel Couëtoux  
Tarifs : de 6,40€ à 15,90€  
Réservations : 04 76 29 86 38  
ou [www.pontdeclaix.fr](http://www.pontdeclaix.fr)

**SAM. 6 AVRIL À 20H**

**FAUT PAS LOUPER L'KOSH**  
BLUE LINE PRODUCTIONS

Humour et beatbox | tout public |  
Durée : 1h05

**SAM. 13 AVRIL À 10H30**

**L'ÉCORCE DES RÊVES**  
CIE INFIME ENTAILLE

Danse et musique | tout public à  
partir de 3 ans | Durée : 30 min

# POINT ACCUEIL CITOYEN VOUS ÊTES AU BON ENDROIT !

*Inauguré en janvier dernier, le Point Accueil Citoyen (PAC) a déjà accueilli plus de 600 usagers, pour des démarches variées. 3 exemples de questions fréquemment posées – et les réponses !*

J'ai un projet d'aménagement de ma maison, je souhaite déposer une demande d'urbanisme. Comment faire ?



Il vous faut prendre rendez-vous directement sur le site internet de la ville [www.pontdeclaix.fr](http://www.pontdeclaix.fr) dans l'onglet "Toutes mes démarches", rubrique "Démarches urbanisme".

L'enseignant est absent, je ne mets pas mon enfant à l'école ce jour-là, dois-je annuler la cantine ?



Oui, par téléphone (04 76 29 80 00), par mail ([accueil.citoyen@ville-pontdeclaix.fr](mailto:accueil.citoyen@ville-pontdeclaix.fr)) ou directement au PAC.

Où puis je trouver des sacs et des petites poubelles pour le tri des déchets alimentaires dans la poubelle marron ?



Grenoble-Alpes Métropole les met à disposition gratuitement. Vous pouvez retirer les sacs directement au PAC ou dans les autres points de retrait du territoire. Pour commander une petite poubelle, allez sur le site : [www.grenoblealpesmetropole.fr](http://www.grenoblealpesmetropole.fr) (rubrique « Mon quotidien, ma Métropole » > « Gérer mes déchets »).

Vous n'avez pas d'accès à internet ou besoin d'aide ? Vous pouvez vous rendre directement au Point Accueil Citoyen qui vous accompagnera dans la réalisation de votre démarche.

► Le PAC est ouvert les lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le mardi de 10h30 à 18h sans interruption.  
Il est situé à la Maison de l'habitant, 4 avenue des Îles de Mars.

## ÉTAT CIVIL : OÙ FAIRE VOS DÉMARCHES ?

- Les demandes et retraits de passeports et cartes nationales d'identité se font depuis le Point Accueil Citoyen.
- Pour toutes les autres démarches d'état civil (acte de naissance, mariage ou pacs, cimetières, changement d'identité, etc.), rendez-vous en mairie ! Les équipes chargées de l'état civil, auparavant situées place de la Scierie, vous accueillent à partir du 9 avril le lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le mardi de 10h30 à 17h sans interruption.

## LES SAVEURS DU MARCHÉ

**Tous les dimanches matins, primeurs, traiteurs, boulangers, fromagers, fleuristes font vivre le marché de la place des Alpes. Et le lieu est bien nommé, puisque les produits issus de nos montagnes y tiennent une bonne place ! Arlette et Jérôme nous parlent de leurs produits et de leur métier.**



Le jour où nous rencontrons Arlette Raigneau, des grosses gouttes de pluie commencent à tomber sur la place des Alpes, mais ses habitués sont quand même au rendez-vous. « J'aime le contact avec les clients. Il y a de la confiance, si je suis partie boire un café, ils se servent et ils posent leurs légumes à côté de la balance. », nous raconte-t-elle. Les marchés, elle en fait depuis 2020, et a peu à peu créé un stand à son image : « Le marché de gros ne me plaisait pas donc j'ai contacté des producteurs du coin. Je ne vends que des produits de saison et locaux. Le goût en vaut la peine ! »

Celle qui a été femme de ménage, cuisinière, ouvrière et chauffeur-livreur, a décidé de créer son entreprise sur les conseils

d'anciens collègues. Verdict ? « Je regrette de ne pas l'avoir fait avant ! »

Jérôme Vial a travaillé dans l'hôtellerie-restauration et comme traiteur avant de devenir fromager, il y a une dizaine d'années. Un choix dont il est heureux « C'est un métier dans lequel il n'y a pas de monotonie, on change de commune tous les jours, ça permet de voir ce qu'il se passe partout, et d'entretenir un lien avec les clients, d'autant plus qu'on les rencontre pendant un moment de détente. Le dialogue est plus facile, tout le monde est à la même enseigne ! Je travaille en direct avec les producteurs pour tout ce qui est local : Savoie, Jura, Vercors... Cela permet d'avoir de bons produits, à des prix acceptables. L'avantage du circuit court ! »

## UN GÂTEAU PLEIN DE BOUGIES POUR UNE VIE PLEINE DE SOUVENIRS !

**L'Ehpad Irène Joliot-Curie célèbre au mois de février un anniversaire pas comme les autres : le 100<sup>e</sup> de sa résidente Renée Langlais.**

Rares sont ceux qui peuvent se vanter d'avoir un âge à trois chiffres... C'est maintenant le cas de Renée Langlais, résidente à la bonne humeur communicative !

Née en Charente-Maritime en 1924, elle a

commencé sa vie comme couturière. Elle a par la suite été restauratrice, maman de deux enfants, standardiste, aide en maison de retraite, correctrice... Plusieurs vies en une seule, passées à Paris, Marseille, Aubagne et au Mans avant de finalement poser ses valises en région grenobloise pour se rapprocher d'un de ses fils.

Pour son anniversaire, sa famille l'a rejointe et une belle fête s'est tenue à l'Ehpad, où l'ensemble des résidents et du personnel a pu profiter d'une animation musicale. Isabelle Eymeri-Weihoff, adjointe aux solidarités et aux personnes âgées, est aussi venue pour l'occasion lui adresser ses vœux et lui offrir quelques fleurs. Encore bon anniversaire à elle !



SUR LE FOND



# VERS UNE VILLE ZOOM ZOOM ZEN

*La sécurité est un besoin  
essentiel des individus ;  
assurer celle des Pontois fait  
donc partie des priorités de la  
Ville. Qu'il s'agisse de la vidéopro-  
tection, des services sociaux ou des  
aménagement urbains, à Pont de  
Claix, tout un écosystème est mobilisé  
pour protéger les habitants par des  
actions régulières de prévention et des  
interventions lorsque c'est nécessaire.  
Tour d'horizon des moyens  
déployés.*



## SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE : L'UNION FAIT LA FORCE !

*Si le mot « sécurité » évoque de prime abord des gyrophares et des costumes bleus, elle est assurée au quotidien par une pluralité d'acteurs, avec ou sans uniforme.*

Vous les voyez dans la rue, lors d'événements ou de patrouilles : les acteurs les plus connus en termes de sécurité sont les policiers et les gendarmes. À Pont de Claix, la police municipale, rattachée à la Ville, assure la sécurité et la tranquillité publique (notamment lors de manifestations), intervient en cas d'accident et mène des actions de prévention comme des animations de sécurité routière. Elle travaille en relation étroite avec la brigade de gendarmerie de Pont de Claix qui agit sur plusieurs territoires périurbains, et est chargée entre autres de la sécurité routière, de la surveillance et des enquêtes.

Un rôle moins connu est celui de Martine Rebreyend, coordinatrice du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), instance de travail créée en 2023. Sa mission : faire le lien entre les acteurs du monde de la sécurité, de l'éducation et des solidarités pour qu'ils agissent en complémentarité tout au long de l'année. « Les services sociaux ont par exemple formé les gendarmes sur la question des besoins primordiaux de l'enfant. De cette façon, lorsqu'ils interviennent sur des tapages,

*ils peuvent constater l'état du logement en étant attentifs à certains signaux et leur faire remonter les informations préoccupantes »,* explique-t-elle.

Une collaboration nécessaire, qui se trouve facilitée sur les territoires de petite taille comme Pont de Claix, qui favorisent une organisation de proximité et un travail en confiance.

Pour plus d'efficacité, l'ensemble des acteurs du CLSPD se réunit une fois par an : représentants de la Ville, du ministère de la Justice, du Département, de la Préfecture, de la Métropole, de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), de l'éducation nationale, de la gendarmerie, mais aussi bailleurs sociaux, Mission locale, et associations d'aide aux victimes sont autour de la table. Ensemble, ils partagent des informations sur leur domaine de spécialité, évaluent les actions déjà en







place pour la sécurité et si besoin en impulsent de nouvelles, allant de la prévention à la réinsertion. Conformément à ce qui était prévu dans la stratégie de mandat de la Ville, ils travaillent sur trois priorités : la protection des mineurs, les violences intrafamiliales et la tranquillité publique. Cette collaboration a permis à plusieurs projets de voir le jour, notamment la mise en place du rappel à l'ordre. À mi-chemin entre un recadrage informel et une sanction pénale, celui-ci permet d'intervenir pour des problématiques qui ne relèvent pas de l'infraction, comme les incivilités, les conflits de voisinage, etc. « *Cela permet de poser les choses de manière officielle, de rappeler la loi avant d'en arriver à une procédure, et cela peut suffire à éviter les récidives* », explique Sam Toscano, 1<sup>er</sup> adjoint chargé de la sécurité et de la tranquillité publique.

Le rappel à l'ordre est réalisé par le maire (dans le cadre de ses pouvoirs de police), la police municipale, la coordinatrice du CLSPD et les acteurs concernés par l'incident. Un compte-rendu en est fait au parquet. Ce type de

partenariat peut aussi permettre de régler des situations de violences. Une convocation commune par le maire, la police et un bailleur, pour un problème de voisinage, est l'occasion d'un rappel au bail et au cadre légal. Le fait de porter une parole commune participe alors à la résolution de certaines situations de tensions.

Le 6 mars dernier, le CLSPD se réunissait pour sa deuxième session, l'occasion pour tous de faire le point sur la situation en matière de sécurité. Des sujets délicats ont été abordés : prise en charge de la santé mentale dans les questions de trouble à l'ordre public, lutte contre la radicalisation, contre les situations d'insalubrité. Plusieurs chiffres sont encourageants : entre 2022 et 2023, les forces de l'ordre font état d'une baisse de 40 % des cambriolages et d'une légère baisse des vols liés aux véhicules. Autre signal positif, alors que les violences intrafamiliales et les atteintes aux biens augmentent à l'échelle du département, elles diminuent à Pont de Claix (-28 % et -18 % respectivement).

« *Nous sommes dans une ville sûre*, souligne le capitaine Jérôme Beille de la gendarmerie de Pont de Claix. *La présence renforcée des forces de l'ordre sur la voie publique, particulièrement aux heures où nous avons constaté des problèmes, permet d'endiguer la délinquance.* »



# VIDÉOPROTECTION : UN OUTIL POUR LES ENQUÊTES

*Un système de vidéoprotection est déjà opérationnel à Pont de Claix. Il permet d'outiller les forces de l'ordre dans leurs enquêtes.*

Le coup d'envoi de cet engagement de mandat a été donné en 2023, avec la pose de 30 caméras sur 13 emplacements, et les premiers résultats sont encourageants : « En 2023, nous avons eu 68 réquisitions de la gendarmerie pour consulter les images. 62 cas ont permis d'obtenir des éléments probants et donc d'ouvrir une enquête », se félicite Sam Toscano, 1<sup>er</sup> adjoint chargé de la sécurité et de la tranquillité publique. Les installations se poursuivront en 2024 et 2025. À terme, le système fonctionnera avec 80 caméras, réparties dans 39 emplacements, ainsi qu'une caméra nomade qui pourra être déplacée en fonction des événements et des incivilités constatées.

Les enquêteurs bénéficient d'un (autre) nouvel outil, puisque Grenoble-Alpes Métropole a créé l'année dernière une plateforme cartographique qui recense les caméras de vidéoprotection du territoire. Lorsque leurs enquêtes portent sur plusieurs communes, les forces de l'ordre peuvent identifier plus facilement les caméras qui pourraient leur être utiles et accéder aux images plus rapidement.



## MINEURS : ENJEUX MAJEURS

*Un groupe de travail a été créé pour améliorer la protection des mineurs, public particulièrement vulnérable.*

Les conduites à risques, les addictions, les violences intrafamiliales, les radicalisations, le cyber-harcèlement et la prostitution juvénile sont autant de sujets qui appellent à une vigilance et une coordination renforcées. La cellule de veille mineurs permet d'évoquer des situations individuelles, d'échanger sur les solutions à mettre en place et de planifier des actions de prévention. Créée dans le cadre du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (voir ci-contre) et animée par sa coordinatrice, elle rassemble le service local de solidarité (SLS) du Département, le service jeunesse de la Ville, le collègue

Nelson Mandela, l'Apase, le parquet, la préfecture, les services de Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), la Mission locale et la gendarmerie. Présents auprès des jeunes, ses membres sont formés à identifier les signaux d'alerte et à prendre les mesures nécessaires. Ils agissent autant auprès des mineurs délinquants que des victimes. Ils sont pour cela aidés par les associations de la ville, qui constituent un relais d'information efficace. Cette cellule de veille complète l'action du groupe de travail dédié à la réussite éducative (sur la question du décrochage scolaire) et celui des médiateurs de quartier.

## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : *attention à la fraude !*

La gendarmerie signale une recrudescence de fraudes autour des travaux de rénovation énergétique. Pour éviter ce genre de problèmes, méfiez-vous du démarchage téléphonique, vérifiez les devis et la qualité de l'entreprise et comparez les offres.

► **En cas de doute, merci de contacter l'espace Info Énergie de l'Isère par téléphone au 04 76 14 00 10, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.**



## DU MONDE AU BALCON

**Améliorer la sécurité, cela passe aussi par des espaces publics attractifs et fréquentés par une diversité d'usagers. Une autre dimension (méconnue) de la prévention.**

Des marquages pour séparer les piétons, les vélos et les voitures, des voies étroites pour limiter la vitesse des voitures (et donc le risque d'accident), un éclairage renforcé au niveau du tram pour améliorer la visibilité : en urbanisme, l'aménagement peut contribuer à la sûreté, et au sentiment de sécurité.

Pour l'aménagement des Minotiers, une étude avait listé de nombreuses recommandations en la matière. L'une d'elles était de favoriser la fréquentation des espaces publics, qui encourage le lien social et donc le fait que les usagers veillent les uns sur les autres, voire surveillent ce qu'il se passe dans la rue. Et Pont de Claix est déjà bien lotie de ce côté-là : « *C'est une ville où les gens se connaissent, où il y a une solidarité et ça joue sur le fait qu'on soit plus tranquilles* », explique Sam

Toscano, 1<sup>er</sup> adjoint au maire. Alors, comment renforcer cet effet, et faire en sorte que les gens sortent et investissent les espaces publics ? Pour l'élu, chargé à la fois de la tranquillité publique, de l'urbanisme et de la culture, l'animation est

la clé : « *Les animations d'été amènent le sport et la culture en bas des immeubles et créent du lien social. Et on constate moins d'incivilités que dans des communes à la réputation plus tranquille mais dans lesquelles ces actions ne sont pas mises en place.* »

L'animation positive de la rue peut également être encouragée par les commerces : aux Minotiers, l'accueil de food trucks au pôle d'échanges multimodal l'Étoile permet par exemple de faire vivre un lieu dans lequel les gens ne font normalement que se déplacer.

Et si l'on veut que les usagers se rendent dans les espaces publics, il faut d'abord qu'ils les trouvent agréables. Les Ateliers publics urbains (APU) organisés par la Ville permettent de s'assurer que ces aménagements plaisent, qu'ils remplissent leur rôle : « *Dans les ateliers organisés avec le collège, les jeunes ont parlé du fait que les espaces sportifs, les squares sont moins fréquentés par les filles, regrette Sam*

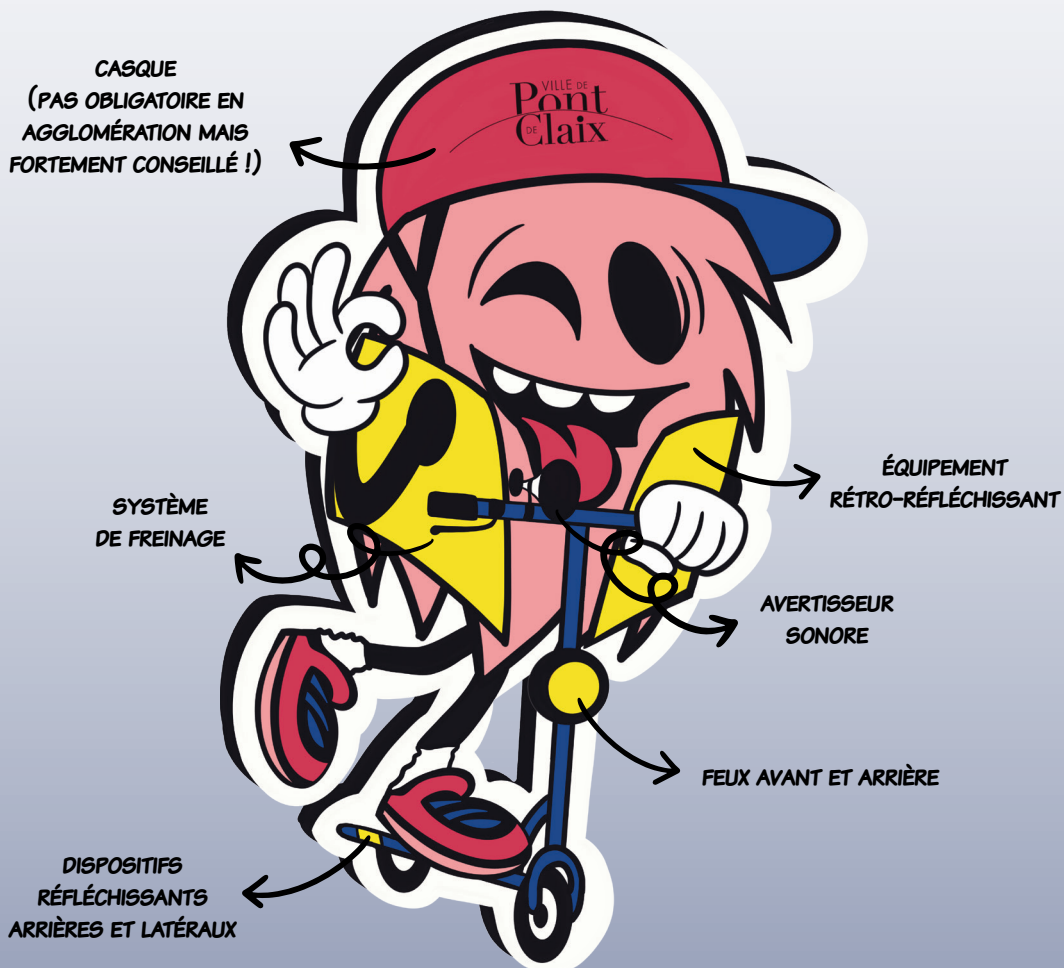
Toscano. *C'est un sujet que l'on va prendre en compte dans la conception des espaces publics, pour permettre à tous de les fréquenter sereinement !* » De quoi donner du grain à moudre pour de futurs projets !



**Sam Toscano**  
1<sup>er</sup> adjoint au maire  
en charge de la tranquillité publique

# TROTTINEZ EN TOUTE SÉCURITÉ

*Pratiques, passe-partout et accessibles dès l'âge de 14 ans, les trottinettes électriques se multiplient sur nos routes. Équipés des pieds à la tête, les mains sur le guidon, quelques règles sont à respecter avant de s'élancer sur la route.*



## ON N'EST PAS SEUL À UTILISER L'ESPACE PUBLIC, DONC :

- on annonce ses changements de direction avec le bras
- on roule sur les pistes cyclables (25km/h maximum), sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est de 50 km/h ou dans les aires piétonnes, mais pas au delà de 6km/h
- on se gare là où on ne gêne ni les piétons ni les autres véhicules et on ramasse son véhicule s'il tombe à terre.

## ON RESTE FOCUS :

- pas d'écouteurs ni de téléphone
- pas d'alcool au-delà d'une unité (< 0,5 g/l)

## BIEN ÉVIDEMMENT :

- on respecte le code de la route
- Une seule personne par trottinette (sinon on est passible de 135 € d'amende), et on ne transporte pas d'objets volumineux dessus.
- On vérifie que l'on est bien couvert par une assurance spécifique (ce qui est le cas avec la location des trottinettes Dott).



## LE HBPC MET LE HAND À PORTÉE DE MAIN !

**Stages, ateliers d'initiation, Semaine olympique et paralympique des écoles : le Handball Club Pontois s'engage pour initier les jeunes !**

Avec plus de 2 400 clubs, le handball compte son lot d'adeptes en France. C'est aussi le cas à Pont de Claix, où plus de 160 licenciés ont rejoint le Handball Club Pont de Claix (HBPC). Alors pour promouvoir ce sport qui les passionne et continuer à faire vivre le club, les coachs multiplient les initiations auprès des jeunes Pontois.

« On proposait des stages pendant les vacances depuis plusieurs années, mais lorsqu'on fonctionne uniquement avec des bénévoles, il est parfois compliqué de proposer davantage de temps de découverte, explique Christophe Exartier, président du club. Cette année, nous avons pu renforcer l'équipe de coachs, ce qui nous permet d'intervenir aussi sur les temps périscolaires et lors d'événements comme la Semaine olympique et paralympique ».

Prise en main de la balle, déplacements, passes, le club propose des ateliers ludiques qui peuvent se décliner pour tous les âges. « Pour les plus petits, ce sera surtout des

exercices de motricité, des jeux dans lesquels ils vont décomposer les gestes, tandis que les plus grands pourront aborder les vraies règles du hand et s'initier aux matches », détaille Oscar, l'un des entraîneurs embauchés par le club cette année.

Des approches variées, qui permettent aux écoliers de se familiariser avec un sport qu'ils ne connaissent parfois que de nom. « Ce qu'on veut, c'est leur montrer que ce sport est ouvert à tous, garçons et filles, et qu'il peut leur apporter beaucoup, continue-t-il. C'est une pratique qui apprend le dépassement de soi, qui pousse les jeunes à s'améliorer de semaine en semaine ».

« C'est vraiment un sport qui véhicule de bonnes valeurs, renchérit le président. Il leur enseigne l'esprit d'équipe, et surtout le respect, que ce soit vis-à-vis des coéquipiers, des adversaires ou des arbitres. »

De quoi convaincre les jeunes Pontoises et Pontois de faire un essai et, qui sait, peut-être s'inscrire à la rentrée...

## PONT DE CLAIX UNE VILLE QUI AVANCE

### MAJORITÉ MUNICIPALE

Christophe Ferrari, Sam Toscano, Isabelle Eymeri-Weihoff, Maxime Ninfosi, Souad Grand, Mebrok Boukersi, Fatima Benyelloul, Gilbert Bonnet, Louisa Laib, Delphine Chemery, Maurice Alphonse, Michel Langlais, Alain Soler, Dominique Vitale, Jean Rotolo, Athanasia Panagopoulos, Laurence Bonnet, Cristina Gomes-Viegas, Dolorès Rodriguez, Nathalie Bousboa, Myriam Martin-Arrête, Virginie Tardivet, Ferhat Cetin, Linda Yakhou, Rémi Besançon, Nader Dridi, Edmond Arrête, Marina Bernardeau

Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) s'est réuni début mars à Pont de Claix, pour faire le point sur les résultats de l'année écoulée. Autour de la table étaient présents : la gendarmerie, la police municipale, la préfecture, les bailleurs sociaux, différents services métropolitains et de la commune.

Même si en matière de sécurité publique il faut toujours rester prudent, force est de constater que les indicateurs annoncés par les uns et les autres sont bons, avec une baisse significative des cambriolages, vols de voitures et autres incivilités.

Une présence renforcée des gendarmes, la gestion par la police municipale des premières caméras de vidéoprotection installées sur la ville associées à une politique renforcée de la prévention viennent expliquer ces bons chiffres.

Nous avons pour ambition de maintenir, voire de renforcer ces dispositifs, pour que Pont de Claix continue de rester une ville où il fait bon vivre.

## AGIR ENSEMBLE POUR PONT DE CLAIX

Julien Dussart, Lydie Soler

Nous observons avec une inquiétude croissante le non-port du casque par de nombreux jeunes conducteurs de deux-roues, ce qui constitue un grave danger pour la vie de nos concitoyens.

Nous accueillons favorablement l'installation des caméras de surveillance, et nous encourageons vivement leur utilisation pour répondre de manière efficace aux problèmes d'incivilité. Nous proposons de renforcer le soutien aux bailleurs sociaux afin de sécuriser les halls d'immeubles, contribuant ainsi à la prévention des actes de délinquance.

Pour accompagner les jeunes en difficulté, nous plaidons en faveur de la création d'un conseil de famille rassemblant les parents, les jeunes concernés, les forces de l'ordre.

En travaillant ensemble, nous pourrions mieux prévenir et réduire les comportements déviants.

Nous sommes convaincus que ces mesures, combinées à une vigilance accrue de la part de tous les citoyens, contribueront à faire de Pont de Claix une ville plus sûre et plus agréable à vivre pour tous.

## REPRENONS LA PAROLE

Daniel Bey, Patrick Durand, Alain Simiand

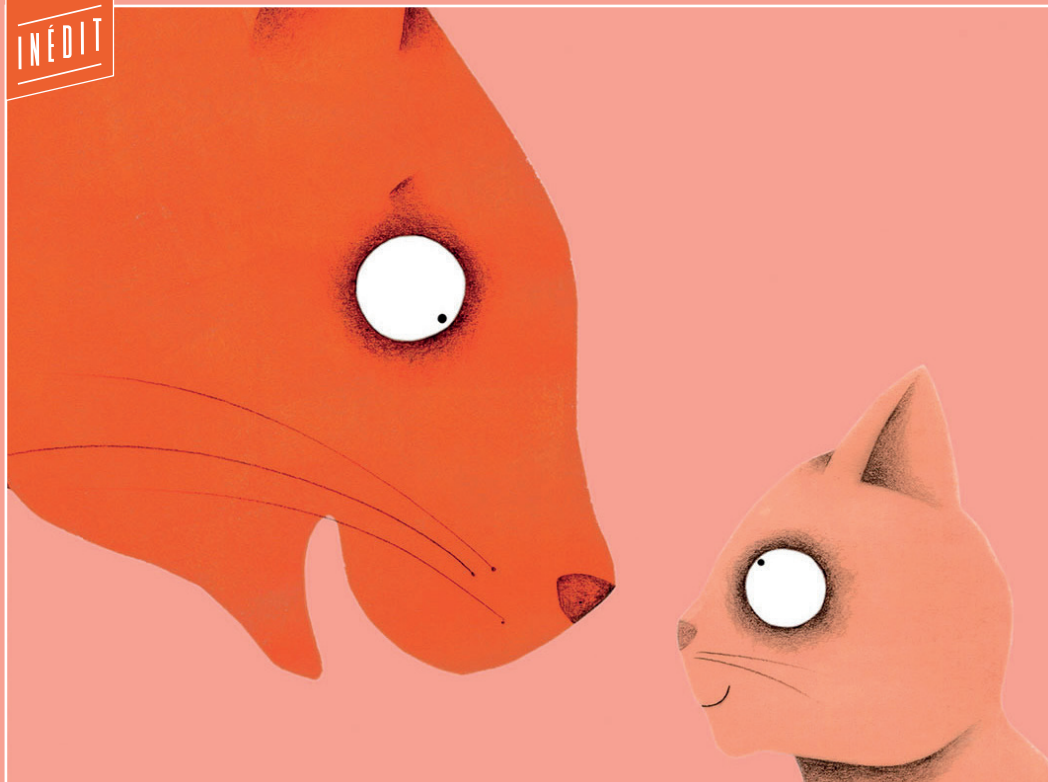
Le projet annoncé de construction de 2000 logements dans la zone Les Minotiers présente plusieurs aspects, nous sommes d'ailleurs intervenus sur le sujet lors du vote du budget.

En effet, 2000 familles supplémentaires nécessitent une préparation globale : Prévoir l'évolution de la circulation (automobile, 2 roues et piétons) et du stationnement. Prévoir des espaces pour le stockage des containers à ordures. Réfléchir à l'implantation de WC publics. Prévoir des places dans les écoles (Selon l'INSEE, il faut prévoir l'arrivée de + de 500 enfants mineurs, donc à scolariser). Adapter les services municipaux pour absorber une augmentation de près de 20% de la population. Penser ces constructions de façon à éviter de créer une zone propice aux trafics et autres délinquances. Prévoir l'impact environnemental, notamment concernant la pollution de l'air et de l'eau, une consommation accrue d'énergie et d'eau...

Une gestion efficace du projet est essentielle pour assurer un développement durable et le bien-être des populations.

Pour nous suivre : <https://sites.google.com/view/reprenonslaparole38800>

INÉDIT



## L'ATELIER POUR CRÉER DES HÉROS DE TOUS POILS !

**Ses illustrations peuplées d'animaux aux grands yeux écarquillés sont reconnaissables entre mille : au mois d'avril, Julie Colombet vient animer des ateliers pour les enfants de 4 à 8 ans...**

Développer sa curiosité au contact des œuvres, exprimer ses émotions, prendre confiance en soi en maniant le crayon : à tous les âges, aller à la rencontre de l'art peut avoir de nombreux bénéfices.

Pour cette raison, le Projet éducatif de territoire (PEDT) de la Ville prévoit régulièrement des interventions d'artistes auprès des élèves pontois.

Pendant les vacances de printemps, Julie Colombet, auteure et illustratrice installée à Lyon, viendra parler aux petits Pontois de son travail au cours de plusieurs ateliers à la bibliothèque, d'abord avec le centre de loisirs puis auprès des autres enfants, le mercredi 17.

Livres pour enfants, documentaires, presse jeunesse, elle s'est illustrée dans plusieurs domaines, et ses œuvres qui s'adressent autant aux tout-petits qu'aux enfants plus grands mettent en scène toute une panoplie d'animaux aux attitudes humaines.

« J'ai découvert l'illustration jeunesse pendant

mes études et depuis, je n'ai plus voulu faire que ça ! Ce qui m'amuse, c'est de dessiner des créatures bizarres, et surtout leur pelage, c'est pour ça que je choisis souvent des animaux très poilus ! » plaisante-t-elle.

Ce mois-ci, c'est à partir de ses albums *Viens mon bébé* et *Le Club des lemmings* très distingués, qui comptent parmi ses derniers parus, qu'elle enseignera dans ses ateliers le B.A.-ba de son art.

« Cela fait maintenant une dizaine d'années que je propose ce type d'ateliers, continue-t-elle. Ce que j'aime, c'est la rencontre avec les enfants, qui me permet d'avoir un retour sur ce que je fais. Ils me posent des questions sur mon métier puis on fait des activités plastiques ensemble. C'est l'occasion pour eux d'essayer plusieurs techniques pour créer leurs propres personnages : du dessin, du pochoir, des tampons, des collages avec des papiers rigolos... ».

De quoi former efficacement la prochaine génération d'artistes !

► **Ateliers à la bibliothèque Aragon le mercredi 17 avril, à 10h pour les 4-5 ans, à 11h pour les 6-8 ans. Gratuit sur inscription au 04 76 29 80 95**

Directeur de publication **Christophe Ferrari**, conception, réalisation, rédaction, photos **Service communication** - F. Albe, M. Debaeq,  
A. Lascurretes, O. Latour, N. Llado Crédits iconographiques **Yves Tannenin (p.3)**, **HBPC (p.11)**, **Julie Colombet (p.13)**  
Impression 5800 exemplaires Imprimerie **Notre-Dame Montbonnot** N° ISSN 1245-1371

